



Frédéric Timbert : « Il y a un véritable sens aujourd'hui à construire en France »



Frédéric Timbert est chef d'entreprise et vice-président du label Origine France Garantie.

Le week-end dernier, les salons de l'Élysée accueillaient l'exposition « Fabriqué en France ». À cette occasion, 120 produits ont été sélectionnés sur tout le territoire pour valoriser le savoir-faire français. Pourquoi le « made in France » redevient-il attractif ?

Le « made in France » devient attractif car nous, consommateurs, avons besoin d'une traçabilité des produits. Le produit que j'achète et qui est fabriqué à l'autre bout du monde n'est-il pas trop cher par rapport au coût du travail des pays producteurs ? La prise de conscience permet de relativiser les coûts et de les mettre en correspondance avec une qualité. Un prix ne veut rien dire, il n'est plus la raison unique qui décide d'un acte d'achat. Maintenant, nous regardons la qualité, l'impact écologique, le circuit court. Autant de critères qui favorisent le « Fabriqué en France ».

Vous avez justement participé à cette exposition. Pouvez-vous me présenter votre produit ?

Il s'agit d'une balance pour les professionnels, notamment les boulangers, pâtisseries, les cuisines et l'industrie. Il n'existait plus, depuis au moins vingt ans, de balances équivalentes fabriquées en France. Il s'agit d'un marché d'importation. Le défi était de montrer qu'il était possible de relancer la fabrication d'un produit très concurrentiel. Aujourd'hui, nous apportons du travail à plusieurs partenaires en France, qui assurent pour

[Visualiser l'article](#)

nous la fabrication des pièces de cette balance. Le marché principal pour la balance RUBIS est la France, nous collaborons uniquement avec des distributeurs. Mais aussi à l'export, et principalement les Émirats.

Quelles sont les principales difficultés d'une fabrication purement française ? Est-ce que cette politique d'investissement a changé quelque chose pour les « petits » entrepreneurs ?

La principale difficulté est qu'il faut innover et repenser le produit dans sa conception. L'innovation dans le produit ou dans son mode de fabrication est nécessaire pour être compétitif.

Nous disposons, en France, d'un éventail industriel très large et des compétences que nous ne trouvons pas à l'étranger. S'investir dans la fabrication nécessite de l'investissement à la fois dans la recherche, parfois les brevets, le stockage et de la place pour construire. Mais cela apporte un véritable savoir-faire et une valorisation de l'entreprise. Il y a des aides à l'innovation en France, il suffit de chercher, mais cela est parfaitement possible pour les petits. Beaucoup de jeunes entrepreneurs se lancent dans la fabrication française, comme quoi il y a un véritable sens, aujourd'hui, à construire en France.

Depuis le lancement de cette politique de revalorisation du « Fabriqué en France », certaines marques sont apparues, arborant un emblème tricolore et orientant leur communication dans ce sens... mais toutes ne sont pas labellisées. Un mot sur « Origine France Garantie » ?

Pour être bien explicite, le « made in France », qui n'est pas un label ou une certification, est une simple appellation du Code des douanes. Elle est rarement vérifiée et oblige juste à ce que la dernière opération soit réalisée en France. Il y a des entreprises sérieuses et d'autres moins. D'autres apposent un drapeau, un coq, voire du « Conçu en France », bref, de l'évasif. D'où la nécessité de créer une certification qui soit indiscutable. La certification « Origine France Garantie » est uniquement délivrée après audit par un organisme certificateur comme l'AFNOR ou le Bureau Veritas. Il faut que le produit prenne ses caractéristiques essentielles en France et qu'au moins 50 % de son prix de revient soit français. Cela apporte une grande clarté aux consommateurs. En achetant un produit Origine France, il est certain que ce produit est fabriqué en France, une réelle transparence.